**Projet de coopération transfrontalière au service**

**de la flore patrimoniale de l’Est Pyrénéen**

***Questions / réponses***

**Le 14 04 2020**

|  |
| --- |
| **Hélène Chevallier => Romain Moulira / PNR PC****Règlement de consultation**Page 3 : référence à une Annexe 1 et une Annexe 2, que je n’ai pas trouvé dans les documents joints au dossier de consultation.CCTP :**Botrychium matricariifolium**Le protocole mentionne une étude de base.*L’étude de base est le programme FLORACAT suivi par le POCTEFA précédent*Cette dernière a dû déjà être réalisée, la mission concerne un suivi, complet ou simplifié *Il s’agit d’un suivi complet conforme au protocole en annexe.* Quand ce protocole a-t-il été mis en place ?*A l’occasion de FLORACAT 2016* De combien d’années de suivi dispose-t-on déjà ?*3 années*Ces données sont-elles disponibles ou seront a minima mises a disposition du prestataire retenu ?*Les données seront disponibles et mises à disposition*Les placettes sont-elles déjà piquetées, faut-il reprendre ou accompagner un dispositif déjà en place sur site ?*Certaines placettes existantes sont piquetées mais Il faudra les rependre sur la base du dispositif en place, il est possible que les marquages existant du précédent programme soient détériorés ou manquants*Données Météo : quelles sont les sources déjà utilisées ?**Gentiana pneumonanthe**Il est indiqué que si il n’est pas possible de couvrir les deux grands secteurs (Molitg et Réal), prendre en compte au moins un des deux, en plus du secteur plus restreint de Béna-Brangoli ?*Il faut choisir celui au ceux nous donnant la meilleure représentativité de l’évolution de la population dans la limites des ressources du projet (temps, financement)* Sur les 3 zones dispose-t-on d’un suivi antérieur ?*2 stations suivies en 2013 et 2014 à Réal1 station suivi à Mosset 2016 2017 2018*Le premier contrôle avec inventaire phytosociologique a été fait lors de la mise en place (quelle année *2013* ?, il est indiqué que le PNRPC suit Réal depuis 2014, qu’en est-il pour les autres sites ?).*Enveitg à été initialement évalué en 2015 ?*Le protocole évoque un inventaire phytosociologique lors du premier contrôle et chaque 3-4 ans avec l’option de réaliser des inventaires tous les ans. Le CCTP ne précise pas l’option choisie.*Les inventaires dont il est question dans le CCTP couvrent la période 2020-2022, ils seront réalisés 2 été de suite dans le cadre de ce contrat.*Structure : code+num : les précédents suivis ont certainement déjà mis en place des tableaux de saisie, a-t-on accès à ces données pour faire un lien avec les données précédentes ?*Oui* Suivi de l’Azuré, évoqué dans le protocole en annexe : est-ce un point de suivi à mener ? le CCTP ne l’évoque pas mais ne l’exclue pas non plus explicitement.*Ce suivi des pontes notamment est d’un des objectifs de l’étude afin de comparer les populations et leurs tendances dans les différentes régions Pyrénéennes.* Quelles sont les données qui seront à disposition des opérateurs de terrain. :* Base de données des suivis années précédentes ? *oui*
* Cartographie ? *oui, les données existantes du réseau FLORACAT*
* Point GPS ?  *oui, les données existantes du réseau FLORACAT*
* Localisation placettes existantes ? comment ? piquets bois ? piquets fer à retrouver avec matériel spécifique ?

*Pour les placettes existantes, l’approche est réalisée par GPS + recherche des piquets fer des campagnes précédentes avec un détecteur de métaux (matériel PNR)* |